



Site Natura 2000 du Massif du Bargy

Connaitre les
secteurs et périodes de sensibilité
des **espèces remarquables**

Ou comment pratiquer les loisirs en montagne tout en
participant à la préservation du massif



Zoom sur la notion de dérangement

Chez les animaux, **le dérangement** se traduit par un **changement de comportement** par rapport avec l'activité qu'il était en train de réaliser (fuite, cache, abandon d'un lieu...).

Les facteurs de dérangements sont variables selon :

- **Les espèces** : certaines sont plus sensibles que d'autres (la plus sensible sur le massif du Bargy étant le gypaète)
- **Les individus** au sein de chaque espèce
- **Les activités**. Selon les activités, le dérangement peut provenir de différentes sources : bruit, utilisation de machines, course d'un individu, simple présence humaine. L'intensité de ces facteurs déclenchant est également variable selon les situations.

Une multitude de paramètres entre en jeu : espèces, période de l'année, distance de l'animal, activité de l'animal (nourrissage, reproduction...), direction du dérangement...

Ainsi un bruit dérangent peut parfois émaner d'une grosse machine comme un avion ou un hélicoptère. Inversement, pour d'autres espèces, un bruit dérangent peut relever de la simple conversation entre individus mal placés, au-dessus d'un nid comme celui du gypaète en plein cœur de sa période de reproduction. Ce dernier pourra alors adopter un comportement de fuite en réaction à de simples randonneurs passés juste au-dessus de son nid tandis qu'il ne réagira pas au passage de l'hélicoptère passé à l'autre bout du plateau et pourtant très bruyant.

La notion de dérangement est donc complexe.

Il convient néanmoins de retenir que les conséquences du dérangement sont, d'une manière générale, **particulièrement dommageables** lors des **périodes sensibles**.

Connaitre pour mieux respecter...

Les deux principales périodes sensibles sont **la reproduction** et **l'hivernage**. A ces époques de l'année (dont la durée est variable d'une espèce à l'autre), les enjeux se localisent à proximité de certains sites uniquement : les zones d'hivernage de chaque espèce et leurs sites de reproduction (secteurs de parades et d'accouplement et secteur de nidification et d'élevage des petits).

L'hivernage



En hiver, les animaux doivent résister aux conditions difficiles. La nourriture est rare, il fait froid et les déplacements lorsque la neige est épaisse entraînent une forte dépense d'énergie. Pour survivre il est donc capital pour eux d'économiser leur énergie!

Le stress et la fuite provoqués par un **dérangement** leur font dépenser **beaucoup d'énergie**. Un **dérangement répété** peut à terme **entraîner la mort** par épuisement.

Espèces les plus sensibles : Tétrasyre, Lagopède alpin, Bouquetin, Chamois

La reproduction



Certaines espèces présentes sur le massif du Bargy sont considérées comme rares et menacées et sont protégées à l'échelle nationale.

Pour la faune en général et tout particulièrement pour ces espèces, la période de reproduction est une période sensible car une reproduction qui échoue peut influencer la survie à long terme de la population.

Un dérangement durant cette période peut amener les adultes à **abandonner la couvée ou leurs jeunes** ce qui les voue à une mort certaine.

Espèces les plus sensibles : Gypaète barbu, Aigle royal, Tétrasyre, Lagopède alpin, Faucon pèlerin

Tous acteurs !

La démarche Natura 2000 en France se veut être une **démarche de concertation**, qui doit être réalisée avec l'ensemble des acteurs du site. Cette démarche **a donc pour but de trouver des solutions, adaptées** aux spécificités sociales et culturelles du site, qui permettent de concilier l'ensemble des activités avec la préservation des espèces et des milieux présents.

Même si cela peut paraître anodin, **toute activité**, qu'elle soit ponctuelle ou récurrente, **est susceptible d'avoir des effets** négatifs et/ou positifs, voire au mieux, neutres sur la faune et la flore présente.

Tout le monde peut donc **agir à son échelle**. Les actions Natura 2000 sont donc à destination aussi bien des propriétaires, agriculteurs, forestiers, chasseurs que des pratiquants d'activités de loisirs telles que la randonnée, l'escalade, le ski de randonnée, le parapente, etc.



Demander une expertise auprès de la commission "ouverture de voies" dès lors que je souhaite implanter une voie d'escalade, une via-ferrata, un parcours d'aventure, etc.

Effectuer l'entretien de l'équipement en dehors des périodes de reproduction

Ces recommandations sont issues de la Charte du site Natura 2000 du massif du Bargy qui aborde des engagements et des recommandations générales mais aussi plus spécifiques aux milieux herbacés, aux zones humides, aux forêts de montagne et aux milieux rocheux.



Comment agir ?

Pour limiter le dérangement de la faune et de la flore, voici quelques recommandations générales :

Eviter de sortir des chemins

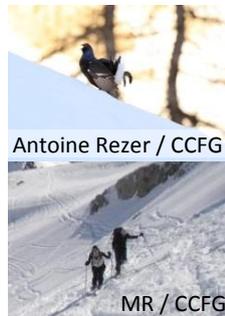


Ne pas cueillir la flore protégée



Pratiquer la photographie de manière respectueuse :

Se fondre dans le paysage, ne pas chercher à provoquer une modification dans le comportement des espèces, éviter de s'approcher des sites de nidification, ne pas employer des méthodes telles que la repasse



Limiter le dérangement en période sensible en évitant la fréquentation des zones hivernales et de nichée dès que cela est possible

Informez la structure opératrice de toute nouvelle pratique sportive ou de loisirs pouvant avoir un impact sur la conservation des habitats et des espèces et demandez une expertise pour implanter un nouvel aménagement (sentier, site de décollage,...)



Et les autres espèces ?

Dans ce livret, seules les périodes de sensibilité des espèces ciblées par Natura 2000 sont décrites. Ces espèces, dites d'intérêt communautaire, sont toutes considérées comme rares ou menacées et sont donc plus sensibles que les autres.

Ceci ne signifie pas que les autres espèces ne sont pas importantes et de nombreuses espèces non ciblées par Natura 2000 sont également protégées ! D'autre part, en hiver, l'ensemble de la faune est vulnérable. En cette période ainsi que pendant la période de reproduction, tout dérangement peut avoir des conséquences sur la survie des individus.

Les recommandations présentes dans ce livret sont donc également valables pour les autres espèces.

D'une manière générale, **évitons de perturber** et de **modifier intentionnellement le comportement d'un animal en le forçant à fuir**.

Recommandations en fonction de l'activité pratiquée et des périodes de sensibilité de chacune des espèces

Nom commun	Période de sensibilité	Activité	Il faut éviter...	Ce qu'il faut privilégier...
 Tétras-lyre	De novembre à mars	 Ski de randonnée	<ul style="list-style-type: none"> De pratiquer le ski sur des secteurs favorables au Tétras-lyre les jours suivant une abondante chute de neige De fréquenter les zones de bois clairsemés et les lisières 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'activité en "neige de printemps" (le Tétras-lyre se nourrit plus facilement, le dérangement est donc moins impactant) Réduire la largeur de vos traces dans les secteurs favorables à l'hivernage de l'espèce
	Mars à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les zones de bois clairsemés, les lisières et les clairières 	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur les chemins existants (le dérangement d'une couvée n'est pas toujours perceptible mais peut avoir d'importantes conséquences sur la couvée)
 Lagopède alpin	De début juin à mi-septembre	 Randonnée "alpine"	<ul style="list-style-type: none"> De provoquer un comportement de fuite ou de déranger volontairement un individu en s'approchant des oiseaux De laisser divaguer son chien, ce qui peut provoquer la perte d'une couvée (destruction du nid, prédation,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur les chemins existants Surveiller son chien et le tenir en laisse du 15 avril au 30 juin * Observer/photographier les individus, de loin et discrètement
	De novembre à mars	 Ski de pente raide	<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs raides et engagés les jours suivant une abondante chute de neige ainsi que les secteurs de crêtes et les versants nord avec des rochers et une végétation apparente 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer la pente raide en "neige de printemps" (le Lagopède se nourrit plus facilement, le dérangement est donc moins impactant) Réduire la largeur de vos traces dans les zones favorables à l'hivernage du lagopède Fréquenter les parties non boisées et bien enneigées (le Lagopède se tenant sur les arêtes et les combes suspendues)
 Perdrix bartavelle	De mai à juillet		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs favorables à l'espèce (versants Sud en herbe et très raides entre 1500 et 2600 m notamment) pendant la période de sensibilité De laisser divaguer son chien, qui peut provoquer la perte de la couvée (destruction du nid, prédation,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur les chemins existants pour ne pas traverser les zones favorables (pentes herbeuses raides) Surveiller son chien et le tenir en laisse du 15 avril au 30 juin*
	De décembre à mars		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs dégagés, peu enneigés (crêtes notamment) situés en versant sud ou bien ensoleillés 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquenter les parties bien enneigées et éviter les secteurs de crêtes faciles et dégarnis

* Selon arrêté ministériel du 16 mars 1955 modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989, valable sur l'ensemble du territoire français



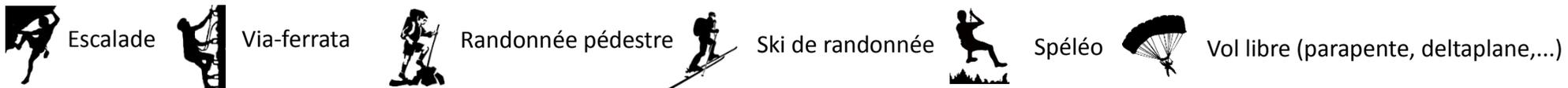
Recommandations en fonction de l'activité pratiquée et des périodes de sensibilité de chacune des espèces

Nom commun	Période de sensibilité	Activité	Il faut éviter...	Ce qu'il faut privilégier...																	
Gypaète barbu 	De début novembre à fin mars		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs à proximité du ou des nids, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés, exploration spéléo avec explosifs,...) sur ces secteurs. Le Gypaète est particulièrement sensible aux activités qui surplombent son nid, quelles qu'elles soient 	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas pratiquer d'activité en vision directe sur le nid et d'une manière générale à moins de 1500m des nids 																	
	De début avril à début août				Aigle royal 	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les itinéraires à proximité des nids, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter tout itinéraire en vision directe avec le nid Eviter les falaises occupées par le rapace pendant la période de sensibilité 	Faucon pèlerin 	De février à juin		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les falaises occupées, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter tout itinéraire en vision directe avec le nid Eviter les falaises occupées par le rapace pendant la période de sensibilité 	Crave à bec rouge 	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les falaises occupées, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des nids 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter la proximité directe avec le nid 	Sabot de Vénus 	Entre mi-mai et mi-juillet
Aigle royal 	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les itinéraires à proximité des nids, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter tout itinéraire en vision directe avec le nid Eviter les falaises occupées par le rapace pendant la période de sensibilité 																	
Faucon pèlerin 	De février à juin		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les falaises occupées, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter tout itinéraire en vision directe avec le nid Eviter les falaises occupées par le rapace pendant la période de sensibilité 																	
Crave à bec rouge 	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les falaises occupées, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des nids 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter la proximité directe avec le nid 																	
Sabot de Vénus 	Entre mi-mai et mi-juillet		La cueillette de cette plante est interdite en France (plante protégée au niveau national)	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les zones où la plante pousse (ne pas piétiner) Prendre plutôt la plante en photo 																	

+

NIVEAU DE SENSIBILITE DES ESPECES

-



Zoom sur quelques espèces cibles de Natura 2000

FAMILLE DES GALLIFORMES



Antoine Rezer / CCFG

Antoine Rezer / CCFG

Le Lagopède alpin ou "perdrix blanche" (*Lagopus muta*) :

Champion de camouflage, le Lagopède a la particularité de muer trois fois au cours de l'année afin de se fondre dans le paysage : en hiver il devient ainsi totalement blanc. On le retrouve en **haute montagne** dans des **milieux rocheux**, à des altitudes comprises entre 1800 et 3000m. Il fréquente de préférence les versants nord. La principale menace qui pèse sur l'espèce est le dérangement en périodes sensibles (hivernage et reproduction), notamment par les activités touristiques (randonnée "alpine", ski alpinisme, chiens non surveillés, etc.) ainsi que le changement climatique. Sa fuite, loin d'être spectaculaire, se fait la plupart du temps en marchant.

Le Tétrás-lyre (*Tetrao tetrix*) :

Le Tétrás-lyre fréquente les **milieux semi-ouverts de moyenne montagne** : pelouses, landes et boisements clairs. Il s'installe de préférence dans les pentes exposées au nord où la neige reste poudreuse, ce qui lui permet de se laisser recouvrir jusqu'à former un igloo. La fréquentation touristique en périodes de sensibilité ainsi que la fermeture de son habitat (lorsque la forêt gagne au détriment des milieux ouverts : prairies, clairières,...) sont les deux principaux facteurs entraînant un déclin de l'espèce.



T. Deschamps / CCFG



T. Deschamps / CCFG

La perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*) :

La Bartavelle est la plus grande des perdrix. Elle apprécie la chaleur et on la retrouve principalement sur les versants Sud entre 1500 et 2600m d'altitude. Elle affectionne **les terrains arides, blocs rocheux et les pentes très raides**. Les fortes pentes étant peu utilisées par l'homme, la Perdrix bartavelle est moins sujette aux dérangements que les autres galliformes. Cependant, le surpâturage ovin, le vol libre, l'accès non canalisé à certains sites d'escalade ainsi que la fréquentation hivernale peuvent constituer de réelles menaces pour celle-ci.

GROUPE DES RAPACES

Le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) :

Le Gypaète barbu est l'une des quatre espèces de vautours présentes en France. Il possède une envergure impressionnante, jusqu'à 2m80 d'un bout à l'autre des ailes, ce qui fait de lui l'un des plus grands rapaces d'Europe. C'est un charognard exclusif, c'est-à-dire qu'il se nourrit d'animaux morts de cause naturelle (vieillesse...) ou accidentelle (avalanche...), principalement les carcasses d'Ongulés sauvages (bouquetins...) et domestiques (moutons...). Après vingt ans de réintroduction et de nombreux efforts, seule une vingtaine de couples sont présents sur l'ensemble des Alpes et un seul sur le massif du Bargy. Le Gypaète barbu est une espèce qui se reproduit difficilement. Il est donc particulièrement sensible au dérangement pendant la période de reproduction qui s'étend sur une grande partie de l'année, le pic de sensibilité allant de janvier à juillet.



© Antoine Rezer / CCFG

L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) :

L'aigle royal présente une envergure pouvant dépasser les 2m, la femelle étant environ 10% plus grosse que le mâle. Ce rapace vit aussi bien à 200m qu'à 2500m d'altitude. Les couples nichent en falaise, plus rarement dans les arbres, non loin d'espaces ouverts pour la chasse. Il se nourrit en fonction des ressources présentes et peut chasser aussi bien des petits oiseaux que des mammifères sauvages (rongeurs, renard,...). Plusieurs menaces pèsent sur l'espèce, en particulier les activités humaines à proximité des aires de nidification, les collisions avec les lignes électriques, l'aménagement des falaises, etc.



© Antoine Rezer

Zoom sur quelques espèces cibles de Natura 2000

GROUPE DES RAPACES

© Antoine Rezer



Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) :

Le faucon pèlerin est un petit rapace ne dépassant pas 50 cm de longueur. Il niche en falaise à même le sol sans construire de nid. Il se nourrit exclusivement d'oiseaux, de toute taille, qu'il capture en vol. L'utilisation dans les années 50 de certains pesticides qui entraînaient l'empoisonnement ou la stérilité des individus a failli faire disparaître complètement l'espèce. L'interdiction de ces produits a permis aux effectifs d'augmenter à nouveau, mais la population reste encore faible et le dérangement sur certaines parois où il niche peut représenter une menace.

AUTRES ESPECES

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) :

La Pie-grièche est un oiseau migrateur qui part en Afrique du mois d'août au mois d'avril. L'espèce a besoin pour vivre de milieux présentant systématiquement une alternance de milieux ouverts (prairies extensives, pâtures) et de végétation basse (quelques arbustes épineux/ha). Elle se nourrit essentiellement d'insectes mais également de petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux,...). Elle empale parfois ses proies sur des épines, d'où son nom d'"écorcheur". La principale cause de sa régression vient de la disparition de prairies et de l'embroussaillage, suite à la régression des pâturages et de l'agriculture. Les travaux pendant sa période de nidification et l'absence d'arbustes en alpage lui sont également défavorables.



Le Crave à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*) :

Le Crave à bec rouge est un oiseau assez petit, au plumage entièrement noir et au bec bien rouge. Il niche principalement dans des cavités de falaises et très rarement dans des bâtiments abandonnés. Il trouve sa nourriture (petits invertébrés, graines et baies) sur les pelouses à faible recouvrement végétal dont la hauteur n'excède pas 5 cm. C'est une espèce sociable, les craves se rassemblent et se mélangent parfois à d'importantes bandes de Chocard à bec jaune. La fréquentation des falaises pendant la reproduction ainsi que l'avancée de la végétation sur les zones de nourrissage sont défavorables à l'espèce.



Le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) :

Le Sabot de Vénus est une orchidée de grande taille (15 à 60 cm), présentant des grandes fleurs jaune striées de pourpre en forme de sabot. On la retrouve principalement dans des milieux forestiers ou en colonisation forestière : pelouses abandonnées, lisières, clairières intra-forestières, peuplements clairs,... Malgré son caractère montagnard, le Sabot de Vénus se rencontre aussi en plaine ou dans les vallées, dès 300m d'altitude. Sa rareté vient des conditions très spécifiques dont le Sabot de Vénus a besoin pour se développer. La cueillette, bien qu'interdite sur l'ensemble du territoire français, est la principale cause de son déclin.



Mais également...

Le Vautour
fauve

Le Vautour
moine



© Antoine Rezer

Le Circaète Jean-
le-blanc

© Antoine Rezer



© Antoine Rezer

La chevêchette
d'Europe

Le Damier de la
Succise



© Bernard Bellon



La Gélिनotte des
bois

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels remarquables. Il a pour objectif d'assurer la préservation d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales, considérés comme menacés et/ou remarquables sur le territoire européen.

Natura 2000 a pour ambition de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité en faisant appel aux principes de développement durable.

En Europe :

27 941 sites
18% du territoire de l'UE

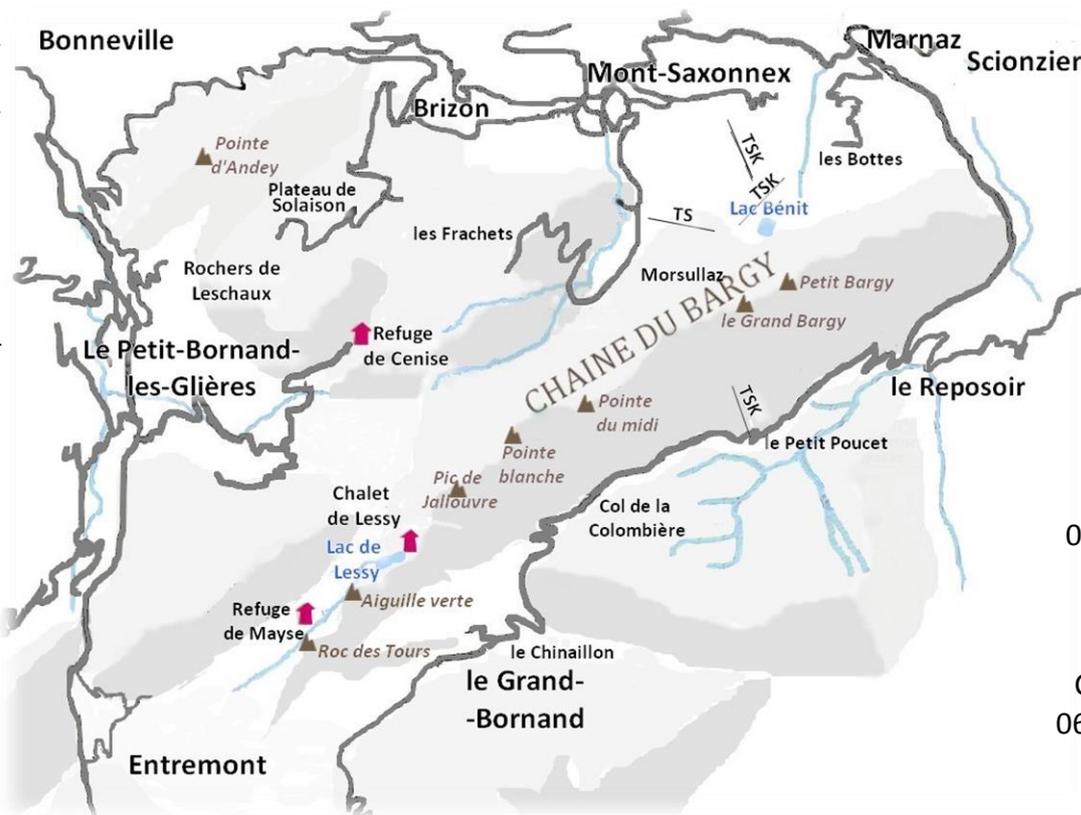
En France :

1 753 sites
9000 communes concernées
12.5% du territoire français

Le site Natura 2000 du Bargy s'étend sur 3500 ha et concerne 9 communes, au cœur du massif des Borne-Aravis. Il tire sa richesse de la mosaïque de milieux naturels propres à la montagne calcaire ainsi que de sa faune et de sa flore diversifiée. Il présente en effet une grande variété de milieux favorables aux oiseaux de montagne (rapaces notamment) ainsi qu'un grand nombre d'habitats dits d'"intérêt communautaire".

Si la biodiversité y est aujourd'hui relativement importante et dans sa majorité en bon état de conservation, plusieurs menaces pèsent sur les espèces, en particulier le développement de la fréquentation et la fermeture des milieux. Les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000 ont pour objectif de répondre à ces enjeux.

Conception et réalisation : NC / CCFG, décembre 2013



Pour plus d'information
sur la démarche Natura 2000,
le massif du Bargy,...

www.massifdubargy.n2000.fr

Noémie Castaing
Ambassadrice - médiatrice
sur le massif du Bargy
06.34.28.41.17 – n.castaing@ccfg.fr

Marion Rivollet
Chargée de mission Natura 2000
06.31.21.20.04 – m.rivollet@ccfg.fr

